

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-308

présenté par

Mme Regol, Mme Sas, Mme Arrighi, M. Ben Cheikh, Mme Simonnet, M. Lahais, Mme Autain,
M. Amirshahi, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, Mme Belluco, M. Biteau,
M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy,
M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff,
Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, M. Thierry,
Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian et M. Tavernier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Police nationale	0	248 000 000
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	248 000 000	0
TOTAUX	248 000 000	248 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prévoir les crédits nécessaires à l'acquisition des nouveaux Canadairs afin de tenir la trajectoire fixée dans la LOPMI - qui prévoit le renouvellement intégral de la flotte actuelle, soit 12 appareils, et l'acquisition de 2 appareils supplémentaires financés par l'État en plus des 2 financés par l'Union européenne - et de doter notre sécurité civile des moyens de faire face aux feux de forêts de manière efficace dans un contexte de réchauffement climatique en appliquant la doctrine de l'attaque massive des feux naissants.

Ces fonds dédiés à la flotte de Canadairs sont d'autant plus importants qu'ils permettent de réaliser des économies, le coût des dégâts occasionnés par des feux non maîtrisés dès le départ étant bien supérieur à l'investissement dans les moyens d'y faire face de manière rapide et efficace.

Le coût unitaire d'un Canadair tournant autour de 62 millions d'euros, l'amendement propose par conséquent un transfert de crédits à hauteur de 248 millions d'euros, donc pour l'achat de 4 appareils, de l'action 04 "Police des étrangers et sûreté des transports internationaux" du programme "Police nationale" vers l'action 12 "Préparation et interventions spécialisées des moyens nationaux" du programme "Sécurité civile".

Nous demandons par ailleurs au Gouvernement de lever le gage.